

# Compte rendu de la séance du mercredi 21 février 2018

Présidente : LA PIETRA Danielle Secrétaire : BRASSART Fabien

Présents : Fabien BRASSART, Jacques FOURNEL, Nathalie GROS, Nicole GUIDARD, Henri GUILLOT, Sébastien BIDET, Thierry JEUNET, Denis GERMAIN, Christian TESSIER, Danielle LA PIETRA, Joel TONDINE.

## Ordre du jour:

1. - Approbation du compte-rendu de la séance du 17/01/2018
2. - Désignation des commissions communales
3. - Désignation des délégués aux différentes structures intercommunales
4. - Délégation donnée aux adjoints
5. - Délégation donnée par le conseil municipal au maire en application de l'article L2122-22 du CGCT
6. - Indemnité de fonction maire et adjoints
7. - Dossier ancien locataire ex-fruitière à Fitignieu - demande de la trésorerie
8. - Demande de l'ONF pour stockage de bois
9. - Contribution des communes au SIVOM du Valromey
10. - Convention avec la Communauté de Communes du Plateau d'Hauteville relatif à la distribution des secours (pistes de ski).
11. - Questions diverses

### **1-Approbation du compte-rendu de la séance du 17/01/2018**

Les membres approuvent le compte-rendu à l'unanimité et mentionnent que la proposition de location d'un copieur multifonction avec carte fax du devis BSO n'a pas été retenue.

### **2-Désignation des commissions communales**

Le conseil municipal a désigné les commissions communales suivantes :

<b>Commission Voirie</b>	Thierry JEUNET, Henri GUILLOT, Denis GERMAIN, Fabien BRASSART, Sébastien BIDET, Nathalie GROS , avis consultatif de l'employé communal
<b>Commission bâtiments et urbanisme</b>	Henri GUILLOT, Nathalie GROS, Fabien BRASSART, Christian TESSIER , Jacques FOURNEL
<b>Commission Forêt</b>	Nathalie GROS, Fabien BRASSART, Henri GUILLOT, Joel TONDINE, Sébastien BIDET, Denis GERMAIN, avis consultatif de Gilbert ROUGER
<b>Commission Finances</b>	Nicole GUIDARD, Christian TESSIER, Joël TONDINE
<b>Commission Appel d'Offre</b>	Nicole GUIDARD, Sébastien BIDET, Jacques FOURNEL, Fabien BRASSART, Joël TONDINE
<b>Commission Eau et Assainissement</b>	Jacques FOURNEL, Joël TONDINE, Thierry JEUNET, Denis GERMAIN, avis consultatif de l'employé communal
<b>Commission Communication, sociale et gestion du personnel</b>	Henri GUILLOT, Nicole GUIDARD, Nathalie GROS, Christian TESSIER, Fabien BRASSART
<b>Commission Environnement</b>	Jacques FOURNEL, Joël TONDINE, Sébastien BIDET, Nicole GUIDARD
<b>Commission Ecole</b>	Nathalie GROS, Thierry JEUNET

### **3-Désignation des délégués aux différentes structures intercommunales**

**SIEA** : (Syndicat Intercommunal d'Energie et de E-Communication de l'Ain) : M. Jacques FOURNEL (titulaire) M. Christian TESSIER (suppléant)

**SIEV** : (Syndicat Intercommunal des Eaux du Varomey) MM. Joël TONDINE, Christian TESSIER (titulaires) M. Denis GERMAIN (suppléant)

**SIVOM DU VALROMEY** : M. Fabien BRASSART (titulaire) Jacques FOURNEL (suppléant)

**CCBS** : (Communauté de Communes Bugey Sud) : Mme Danielle LA PIETRA (titulaire) Mme Nicole GUIDARD (suppléante)

**AGEDI** : Mme Danielle LA PIETRA

**CORRESPONDANT DEFENSE** : Mme Danielle LA PIETRA

#### **4-Délégations données aux adjoints :**

Mme le maire informe le conseil des délégations qu'elle souhaite donner aux adjoints :

Nicole GUIDARD , 1ère adjointe : en absence du maire, délégation de signature des pièces comptables, communication et action sociale.

Joël TONDINE , 2ème adjoint : forêt, gestion de la télécommunication de la station d'épuration, gestion de l'eau et de l'assainissement.

Fabien BRASSART, 3ème adjoint : Gestion du personnel, voirie et bâtiments communaux.

#### **5-Délégation donnée par le conseil municipal au maire en application de l'article L2122-22 du CGCT**

Dans un souci de favoriser la bonne administration communale, en vertu du CGCT, article L.2122-22, le conseil municipal décide de confier au maire les délégations suivantes : de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords cadres d'un montant inférieur à un seuil de 90 000 € HT défini par le décret, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget, de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans, de passer des contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférents, de créer des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux, de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières, d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges, de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts, d'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

PRECISE que cette délégation est valable toute la durée de son mandat et lui permet de signer tout bon de commande, devis ou contrat.

#### **6-Indemnité de fonction maire et adjoints**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

Décide de fixer le montant des indemnités pour l'effectif des fonctions de maire, d'adjoint, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants :

- Maire : taux de 17 % du montant mensuel correspondant à l'indice brut 1022,
- Adjoints : taux de 5.30 % du montant mensuel correspondant à l'indice brut 1022.

#### **7-Dossier ancien locataire ex-fruitière-Fitignieu - demande de la trésorerie**

Mme le maire donne lecture d'un message du comptable public en date du 09 février 2018 par lequel il propose afin d'accélérer le recouvrement des loyers impayés, l'encaissement de la caution détenue d'un montant de 853.71 €. Etant donné l'ancienneté de ce dossier et la mise en place d'un échelonnement conséquent, le conseil, à l'unanimité, accepte de solder cette caution pour clôturer ce dossier.

#### **8-Demande de l'ONF pour stockage de bois**

Mr Jean-Louis OGEART de l'Onf sollicite une autorisation de la commune pour le stockage de grumes de hêtres en bordure de la forêt domaniale de Gervais au niveau du col de la vieille Lèbe. Ces bois étant destinés à être broyés pour faire des plaquettes.

Le conseil valide la demande de l'ONF mais précise qu'une signalisation devra être mise en place par leur soin .

### **9-Contribution des communes au SIVOM du Valromey**

Mme le maire informe le conseil de la délibération prise par le SIVOM du Valromey le 17/01/2018 concernant la contribution 2018 pour les communes adhérentes.

Le montant de la contribution 2018 pour Sutrieu s'élève à 31 097 €. Le conseil approuve à l'unanimité le montant de cette contribution et mentionne qu'elle sera versée en une seule fois.

### **10-Convention avec la Communauté de Communes du Plateau d'Hauteville relatif à la distribution des secours (pistes de ski).**

Le conseil municipal approuve la convention avec la Communauté de Communes du Plateau d'HAUTEVILLE relative à la distribution des secours sur les portions de pistes de ski situées sur la commune de Sutrieu .

### **11-Questions diverses**

M. Henri GUILLOT communique sur la réunion tenue le 12 février 2018 à Belmont Luthézieu concernant le centenaire de la commémoration du 11 novembre cette année et la réflexion menée pour lui consacrer un caractère plus solennel mais aussi plus animé. Les communes présentes expriment le souhait de maintenir une cérémonie dans chacune d'entre elles et l'idée consisterait à une après-midi autour d'une animation type exposition , projection, conférence, moment qui se terminera par un verre de l'amitié (18/19heures maximum).

**Commémoration du 11 novembre** (programme et idées des autres communes) :

Champagne : chorale à l'église le 10/11/18

Lompnieu : exposition

Haut Valromey : exposition à la foire d'Hotonnes

Brénaz : appel aux habitants

M. Marcel Martinod : réunir les conscrits

M. Zénon NITOWSKI : Expositions, photos maison de pays.

### **Devis SODEVAL :**

Le conseil valide le devis de SODEVAL pour l'installation d'un bipass dans chacun des réservoirs pour un montant unitaire de 760 € HT, cela permettra l'alimentation de la commune sans passer par le réservoir pendant les lavages ou d'éventuels travaux sur les réservoirs.

### **Déclaration de sinistre le 03/01/2018**

Mme le maire informe le conseil que le 03/01/2018, des administrés de St Maurice ont été victimes de dégradations causées par des fortes raffales de vent. Un arbre de la commune est tombé sur leur clôture.

Un devis a été transmis par l'entreprise Varoux Paysage pour un montant de 1000 € HT. L'assurance demande de nombreux documents pour procéder au remboursement des administrés ainsi qu'une attestation d'intempéries de Météo France. Le conseil souhaitant une résolution rapide à cette situation et au vu de l'incertitude quant au remboursement éventuel par la compagnie d'assurance, il est convenu que M. Fabien BRASSART se rendra sur place afin d'examiner la possibilité d'un dédommagement par l'achat des fournitures nécessaires à la réparation de cette clôture, prises en charge par la commune.

### **Point à temps :**

Le point à temps est estimé à environ 15 tonnes.

Le conseil désigne des référents pour le suivi : Messieurs Thierry JEUNET et Denis GERMAIN.

### **Rencontre avec Michel PLACE:**

Le conseil fait un bref compte-rendu de la rencontre du 14/02/18 avec M. PLACE de la CCBS. Cette rencontre était nécessaire pour obtenir des explications quant à la manière de procéder et quant aux conditions de prise en charge par la CCBS des travaux voirie.

Le Maire,  
Danielle LA PIETRA

